

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la CLCL : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)  
 Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.  
 Le prochain bulletin paraîtra le 31 décembre 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 29 décembre 2020.

#### INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

⚠ La mairie sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 23 décembre bacs gris le jeudi 31 déc. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Les Agents et les Élus de l'équipe municipale vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Depuis le mois de mars 2019, les Goulvinois ont su soutenir les personnes isolées de leur voisinage. Mais certaines situations ont pu nous échapper. N'hésitez pas à nous signaler celles qui vous préoccupent.

#### ⌘ Travaux d'assainissement collectif - réglementation de la circulation et du stationnement

Considérant qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation et le stationnement sur les voies communales de Ty-Poas, Mechou bian et route de la grève, à compter du lundi 16 novembre 2020 et pour la durée des travaux, les voies communales n°2-1 (Ty-Poas), n°2 (Mechou bian) et n°20 (route de la grève) seront fermées dans les deux sens. Pendant cette période la circulation sera déviée. Ces dispositions ne sont pas applicables aux riverains, personnel médical, véhicules de secours, d'incendie et forces de l'ordre.

#### ⌘ Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal du 12/12/2020

- Pouvoir est donné au Maire pour signer la convention constitutive du groupement permanent de commandes avec la communauté de communes, les conventions pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (bâtiments, voirie, services...) et la convention d'entretien des poteaux incendie à compter du 01/01/2022.
- Des subventions seront sollicitées auprès de l'Etat (50%), le Conseil Départemental (25%) et le Conseil Régional (5%) pour financer des travaux à réaliser à l'église (menuiserie, maçonnerie, fresques, dévégétalisation du clocher).
- Autorisation au Maire de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 dans la limite de 25% des crédits prévus en 2020.
- Report à une date ultérieure de la signature d'une convention avec la Commune de Plouider pour participer au financement du bâtiment dans lequel se déroule l'accueil de loisirs des enfants. Un coût de 19€ par jour et par enfant viendrait s'ajouter à la participation communale actuelle qui est de 14€.
- Refus de participer financièrement aux frais de fonctionnement des écoles extérieures à Goulven, l'école communale ayant la capacité d'accueillir l'ensemble des enfants de Goulven.
- Décision de ne pas adhérer au service de capture des animaux errants proposé par l'entreprise Lab et Compagnie située à La Martyre.

⌘ Urbanisme : déclaration de travaux déposée par Mr Jean-Charles PRIGENT pour la construction d'une véranda (224, Le Desert)

⌘ Dératiseur. Passage du technicien le 19 janvier 2021 : si vous avez constaté la présence de rats près de chez vous, vous pouvez vous inscrire en mairie dès à présent.

⌘ Offre d'emploi. Un poste d'agent technique à temps complet sera à pourvoir à la mairie de Goulven à compter du 01/04/2020. Vous êtes polyvalent (électricité, plomberie, espaces verts...), dynamique et vous avez le sens du service public. Faites parvenir votre CV et lettre de motivation dès à présent à la mairie.

## ➤ Vie associative

### ➤ Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
20 décembre	Départ 9h, circuit n° 6006 71 km	Départ 9h, circuit n° 24 52 km	Départ 9h, circuit n° 24 52 km	Départ 9h, circuit n°10 42 km
25 décembre	Départ 9h, circuit et km : voir sur place	Départ 9h, circuit n°20, 47 km	Départ 9h, circuit n°20, 47 km	Départ 9h, circuit n°6 40 km
27 décembre	Départ 9h, circuit n°61, 70 km	Départ 9h, circuit n°14, 49 km	Départ 9h, circuit n°14, 49 km	Départ 9h, circuit n°2010 42 km

## Vie Paroissiale

### Communauté chrétienne de la côte des légendes

**Samedi 19 décembre** messe à 18h à Lesneven

**Dimanche 20 décembre** messe à 10h30 à Kerlouan.

#### Fêtes de Noël :

**Jeu 24 décembre :Veillée et messe de Noël** à 18h à Kerlouan et 18h30 à Plounéour.

**Vendredi 25 décembre** messe à 10h30 à Kerlouan.

**Dimanche 27 décembre** messe à 10h30 à Kerlouan.

**Consignes du père Gérard Le Stang** : Cette année, les églises accueilleront un nombre moins

important de personnes (en fonction de la jauge ; laisser libre deux sièges entre chaque personne ou

entité familiale et n'occuper qu'un banc sur deux. Les horaires de messes sont décalés, de façon à rejoindre une autre église au besoin.

Les gestes barrières seront respectés (lavage des mains, masques, procession de communion avec distance, pas de brassage). Merci de

garder aussi la distanciation aux entrées et sorties d'église. Le planning des messes pour les autres clochers de la paroisse sont affichés dans les églises.

**Pour la CCL de la côte des légendes/Nombre de places dans chaque église :**

Brignogan : 70 - Goulven : 50 - Guissény : 120 - Kerlouan : 130 - Plounéour : 110 - Saint-Frégant : 70

**Sacrement du pardon. Brignogan** : Célébration communautaire le mercredi 23 décembre à 10h (avec absolution individuelle)

**Les obsèques** : Les célébrations d'obsèques auront lieu dans les églises de la paroisse.

**Le sacrement des malades** peut être célébré à domicile, dans les hôpitaux ou en EHPAD. Contact : 06.72.73.33.05 ou [cure@ndfolgoet.fr](mailto:cure@ndfolgoet.fr)

**Maison paroissiale (presbytère) de Plounéour** : Pas de permanence durant le confinement.

Pour tout renseignement appeler la maison paroissiale de Lesneven : 02.98.83.00.43.



## Communauté de communes



Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) - [contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh)

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Depuis ce 15 décembre, l'ensemble du territoire métropolitain passe du dispositif de confinement à celui du couvre-feu. Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20 h à 6 h est en vigueur. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont donc interdits de 20 h à 6 h sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 20 h.

Les déplacements seront tolérés le 24 décembre mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis. En revanche, le couvre-feu sera strictement appliqué le soir du 31 décembre.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**Travaux RD 770 (Ploudaniel)** : Démarrés depuis septembre, les travaux de réaménagement de la RD770 se poursuivent sur les tronçons suivants : l'Auberge Neuv, Penfrat/Mescoden puis Kerfelgar, ils se feront **sous circulation jusqu'en mars 2021**. Plus d'information sur le site du département : <https://www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770>

**ACCUEIL CLCL** : L'hôtel communautaire de la CLCL et ses services fermeront exceptionnellement à 16h00 **les 24 et 31 décembre prochains**.

#### -BONS CADEAUX SOLIDAIRES-

Avec le soutien financier des 14 communes de la Côte des Légendes (0,60 € /habitant), la CLCL et ses partenaires, notamment les associations de commerçants-artisans du territoire rusent d'imagination pour faire gagner des bons cadeaux « Boutiques des Légendes » afin d'encourager les habitants à consommer local et faire vivre les commerces de la Côte des Légendes.

#### - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE -

Le chauffage est le poste le plus important de consommation d'un foyer (62 % de la consommation d'énergie). Il est aussi fortement simple de le réduire en isolant toute sa maison. La consommation varie de >500kwh/m2 (maison sans isolation ni double vitrage) à 50 KWh/m2 (maison BBC neuve). Bien sûr, ces exemples sont les extrêmes mais retenons qu'en passant d'une maison ancienne mal isolée (300 kWh/m2) à une maison ancienne isolée au mieux (100 kWh/m2), on réduit par 3 sa consommation d'énergie !

Pour vous accompagner dans cette démarche des aides existent et ce, sans condition de revenu. Renseignez-vous : sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr), auprès des installateurs agréés RGE (annuaire artisan RGE en ligne sur internet), lors des permanences d'un conseiller spécialisé au Centre Socioculturel. Ce conseiller pourra vous indiquer le montant des aides accessibles et vous conseiller sur les travaux les plus appropriés à votre logement.

> Plus de conseil sur l'économie d'énergie rendez-vous sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) rubrique Environnement > Transition énergétique

#### -SERVICE DÉCHETS-

Depuis le lundi 16 novembre les déplacements et contacts doivent être limités au maximum, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh). L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fera uniquement sur RDV. Il conviendra de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / [riom@clcl.bzh](mailto:riom@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

#### -DECHETERIE LESNEVEN-

Fermeture à 16h30 **les 24 et 31 décembre prochains**.

#### - TRIER PENDANT LES FÊTES-

Quelques conseils pour trier vos emballages en cette période de fêtes de fin d'année :

> **SE TRIE** : les papiers cadeau et rubans en papier, les films d'emballage transparents, les papiers bulle, les boîtes et emballages de jouets ou figurines en carton (après avoir retiré les liens et poignées en plastique), les emballages de chocolats et papillotes, les tickets de jeu à gratter, les barquettes de saumon fumé...

> **NE SE TRIE PAS !** : les serviettes et mouchoir en papier, comme tous les déchets dits « d'hygiène » étant souillés ils ne peuvent plus se recycler !

ET MON SAPIN ? Il se recycle aussi grâce aux sacs à sapins !! Vous pouvez aussi le déposer en déchèterie (encombrants ou aux déchets verts)

#### -SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT-

Depuis le lundi 16 novembre les déplacements et contacts doivent être limités au maximum, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh).

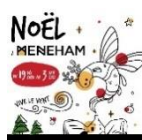
L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Il conviendra de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / [eau@clcl.bzh](mailto:eau@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le **règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances**. Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à [eau@clcl.bzh](mailto:eau@clcl.bzh). Nous vous ferons parvenir le mandat prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner accompagné d'un RIB.

#### - TOURISME CÔTE DES LÉGENDES : RÉOUVERTURE / HORAIRES JUSQU'AU 20 DECEMBRE -

> Lesneven : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin.

> Maison de Territoire à Meneham à Kerlouan : vendredi et samedi, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 ; dimanche, de 14h à 17h30



#### - NOËL À MENEHAM-

Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier. Durant toutes les vacances scolaires, un vent d'imaginaire soufflera sur Meneham ! Au programme : une ambiance lumineuse et sonore féérique, une œuvre d'art sculptée par le vent et des idées cadeaux originales et locales pour un Noël responsable et solidaire. Gratuit.

Contact : 02 98 83 95 63 / [tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:tourisme@cotedeslegendes.bzh) / [www.meneham.bzh](http://www.meneham.bzh)

#### -ASSOCIATION FLEUR DE LIN – LE FOLGOËT-

Ouvertures ce mois de décembre, le lundi 21 de 9h à 12h et 14 h à 16h30. Le vestiaire sera fermé le 28 et reprendra le 4 janvier à l'horaire habituel dans les normes sanitaires demandées. Plus d'informations contacter [fleurdelin29@orange.fr](mailto:fleurdelin29@orange.fr) ou le 0652293698

#### -CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)-

En période de confinement Covid-19, tous les services du CIDFF29 restent accessibles aux femmes et familles.

Nos services (écoute, accompagnement, soutien psychologique, information juridique, accompagnement dans le cadre du Téléphone Grave Danger et accompagnement professionnel) continuent à accueillir plus particulièrement les victimes de violences. N'hésitez pas à nous contacter au 02.98.44.97.47 ou par courriel à [contact@cidff29.fr](mailto:contact@cidff29.fr)

#### -INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS-

Les inscriptions pour les vacances de Noël et les mercredis de janvier à fin juin 2021 (hors vacances scolaires) peuvent se faire par internet à l'adresse suivante : [inscription.alsh.csc@gmail.com](mailto:inscription.alsh.csc@gmail.com) Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du Centre au 02.98.83.04.91. Pour rappel, durant les vacances scolaires, le secrétariat et l'accueil du Centre seront fermés le matin. Ouverture les après-midis de 13 h 30 à 17 h.

#### A VOS TIROIRS : QUAND LES PHOTOS NOUS RACONTENT LE PAYSAGE !

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29 260 Kernilis) ou nous les transmettre par mail à l'adresse  [bocage.basleon@orange.fr](mailto:bocage.basleon@orange.fr). N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu-dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. A GAGNER : deux appareils photos. Le règlement et les zones de photos recherchées sont disponibles sur le site du Syndicat

<https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>



## Informations diverses

★ **Recensement des oiseaux marins mazoutés**. Afin de disposer d'une vue d'ensemble de la situation et pouvoir prendre les mesures appropriées, merci de signaler à Vigipol tout échouement d'oiseaux sur le littoral de votre commune dans les jours à venir, et d'informer par mail : [pollution@vigipol.org](mailto:pollution@vigipol.org) en indiquant la date et le lieu de la découverte (commune et nom du lieu-dit), le nombre d'oiseaux trouvés, la ou les espèces d'oiseau(x) concernée(s), s'ils sont vivants ou morts, s'il y a ou non des traces d'hydrocarbures sur l'animal, ce que vous en avez fait. Joignez-y si possible des photos des oiseaux.

**Si l'oiseau est vivant** : Le mettre dans un carton percé en manipulant celui-ci avec précaution pour éviter qu'il ne vous blesse et avec des gants pour vous protéger des hydrocarbures. Ne lui donner ni à boire ni à manger et ne tenter pas de le nettoyer vous-même. Contacter la station ornithologique de la LPO de l'île Grande au 02 96 91 91 40 qui vous donnera la marche à suivre.

**Si l'oiseau est mort** : Prélever quelques plumes souillées et les conserver dans un bocal au frais en indiquant la date de découverte et le lieu. Si une enquête est ouverte ultérieurement, l'analyse de ces échantillons pourrait permettre de déterminer l'origine de la pollution. Mettre ensuite le cadavre dans un bac

d'équarrissage. Informer rapidement Vigipol qui centralisera les informations et les transmettra aux autres acteurs concernés afin de prendre les mesures appropriées.

★ **Les sapeurs-pompiers de Lesneven**. Depuis le 16 décembre, tournée des calendriers.

★ **Le Relais Enfants Parents Assistants Maternels**. Les animatrices sont joignables aux adresses suivantes : [repampaysdeslesneven@gmail.com](mailto:repampaysdeslesneven@gmail.com) et [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com)

★ **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)**. Ce service public a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, APA, aide sociale, aides financières... Accueil sur rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à Lesneven, visite à domicile possible. Renseignement et prise de rendez-vous du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h. Tél. 02 98 21 02 02

★ **Association Avel Deiz.** Meneham : Vente de pastes (Brioche locale cuite au four à bois du village) dans le four à pain les dimanches 20 et 27 décembre de 9 h à 12 h et à partir de 14 h. Facebook : Meneham-officiel

★ **Portes ouvertes Groupe scolaire Les 2 Rives à Landerneau.** Lycée Saint Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant Landerneau et Lycée St Joseph Route de Pencran Landerneau. Vendredi 5 février 2021, de 17 h à 20 h, et samedi 6 février 2021, de 9 h à 13 h.

★ **Coffre à jouets du Secours Catholique.** Samedi 19 décembre et lundi 21, encore 2 ouvertures spéciales NOËL au Coffre de : 10h à 12h et de : 14h à 16h, 18 bis rue Alsace Lorraine Lesneven à l'arrière du cinéma Even. (Avec respect des gestes barrières imposés pour la sécurité de tous). Le coffre sera fermé les lundis 28 décembre et 4 janvier, et ouvrira ses portes lundi 11 janvier, avec la possibilité de déposer vos dons de jouets si la situation sanitaire le permet.

★ **France Alzheimer 29 :** toutes les actions nécessitant un accueil physique sont suspendues. Une permanence d'accueil téléphonique est maintenue au 02.98.44.90.27 du lundi au vendredi. Des entretiens individuels par téléphone peuvent être proposés par les psychologues de l'association sur demande par téléphone ou par mail France.alzheimer29@orange.fr

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi est destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer ou de troubles apparentés a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : [ferme.baie.goulven@gmail.com](mailto:ferme.baie.goulven@gmail.com)

★ **A côté :** café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan,

timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou envoyer votre liste par mail [vaelbusson@hotmail.fr](mailto:vaelbusson@hotmail.fr) Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Tél. : 02 98 83 55 76

★ **Le Gouil Couverture,** entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. [legouilcouverture29@hotmail.com](mailto:legouilcouverture29@hotmail.com)

★ **Entreprise GCE (Goulven) :** électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : [gce29@orange.fr](mailto:gce29@orange.fr)

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen :** pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : [atelier-barravel@orange.fr](mailto:atelier-barravel@orange.fr)

★ **Correctrice,** ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com (Goulven)** conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues » :** cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Tartes et délices »** pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven – [myriamollivier4@gmail.com](mailto:myriamollivier4@gmail.com)

★ **Restaurant « Les Rigadelles ».** **Repas du 24 et 31 décembre :** toasts maison par 24, 12€ ; pain surprise pour 8, 25€ ; 12 huîtres LE CHA Landéda 12€ ; assiette de foie gras maison 10€ ; feuilleté de fruits de mer et St Jacques 8€ ; 7 huîtres chaudes sur lit de poireaux 10€ ; brochette de St Jacques à la bretonne 12€ ; suprême de chapon sauce forestière 10€ ; filet de veau Rossini 10€ ; cuisse de pintade label farcie au foie gras 10€ ; poisson ou viande servi avec leur garniture. Date de réservation au plus tard le 22 décembre. Réservations au 02.29.61.69.34 ou 06.73.69.32.89

## Divers

### CINEMA EVEN – LESNEVEN.

Fermé.



## Mémento

**Pharmacie de garde :** ☎ 32 37 (serveur vocal)

**Médecin de garde :** pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste :** 02.98.90.55.77.

**Secours en mer :** Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

**Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor »** aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

**ADMR Plouider/Goulven :** permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**ADS services d'aide et de soins à domicile,** équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. [www.ads.llp.fr](http://www.ads.llp.fr)

**AD Seniors :** accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. [www.adsejniors-brest.com](http://www.adsejniors-brest.com)

**Lyonnaise des eaux :** du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

**Electricité :** ☎ 0810.333.029.

**Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrant)** 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

**Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas :** 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile

24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Puéricultrice de la PMI :** sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

**Correspondants Ouest-France :** Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19. [thierry.maheas@wanadoo.fr](mailto:thierry.maheas@wanadoo.fr) Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. [guyloucaradec@yahoo.fr](mailto:guyloucaradec@yahoo.fr)

**Assistante sociale :** permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

**Réseau de santé RESPECTE :** soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conseillers départementaux :** Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, [pascal.goulaouic@finistere.fr](mailto:pascal.goulaouic@finistere.fr) et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, [ledie.lehir@finistere.fr](mailto:ledie.lehir@finistere.fr)

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées :** 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

**Permanence de Mme Melchior, députée** 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

**Les offres d'emploi en agriculture** sont consultables sur : [www.aneфа-emploi.org](http://www.aneфа-emploi.org) toutes les formations de l'agriculture sont sur : [www.agrimetiers.comhttp://www.aneфа-emploi.org](http://www.agrimetiers.comhttp://www.aneфа-emploi.org)

**REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) :** 06.47.82.78.48 [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com)

